

**MONTANT DES HONORAIRES 2022****T.V.A. 20 % incluse****ESTIMATIONS ET EXPERTISES**

Avis de valeur gratuit dans le cas d'une mise en vente.

Dans les autres cas :

- 1- **Visite estimative avec compte rendu** 150 € + frais de déplacement (0,50 € T.T.C./km),
- 2- **Expertise** : sur devis, en fonction du temps passé : 90 € T.T.C. par heure (déplacement, visite des lieux, élaboration du rapport demandé) + frais de déplacement (0,50 € T.T.C/km).

TRANSACTIONS

(Les honoraires de négociation en matière de transaction sont, sauf stipulation contraire, à la charge de l'acquéreur, et inclus dans les prix affichés en vitrine ou sur les sites internet, selon le barème suivant)

1- Transactions sur les biens à usage d'habitation :

- De 1 à 100 000 € : 7% TTC du prix de vente avec un forfait minimal de 3500€.
- De 100 001 à 999 999 € : 6% TTC du prix de vente
- A partir de 1 000 000 € : 5% T.T.C. du prix de vente.

2- Transactions sur les terrains et immeubles mixtes (usage commercial et habitation) :

- De 1 à 100 000 € : 8% TTC du prix de vente
- A partir de 100 001 € : 7% TTC du prix de vente